

## EXPLICATION D'UN TEXTE GREC

### Rapport établi par Anne Armand

Trois auteurs ont été retenus pour l'épreuve d'explication hors programme. Parmi les passages proposés aux candidats figuraient les suivants☐

Euripide,

- *Alceste* 175-203, 299-325, 935-961 ;
- *Andromaque* 234-260 ;
- *Héraclès* 60-87, 280-306, 1340-1366, 1367-1388☐
- *Hippolyte* 1-28, 284-310, 403-430, 433-461☐
- *Ion* 621-647 ;
- *Médée*; 292-318☐1323-1350☐1389-1419☐
- *Troyennes* 365-393☐
- *Les Suppliantes* 1-28, 399-425, 429-455.

Lysias,

- *Oraison funèbre* 4-6 ; 37-40
- *Contre Andocide* 50-53 ;
- *Pour Mantithéos* 3-7☐
- *Sur la confiscation des biens du frère de Nicias* 24-27 ;
- *Sur les biens d'Aristophane* 1-5☐
- *Contre Alcibiade* 9-12, 16-18☐
- *Discours Olympique* 1-4, 5-8.

Lucien,

- *Sur la salle* 10-11 ; 14☐
- *Histoire véritable* B 46 ; A 33☐
- *La double accusation* 1 ;
- *Le maître de rhétorique* 1-2, 3-4.
- *Le jugement des voyelles* 2-3☐
- *Nigrinos* 3-5

- *Qu'il ne faut pas croire à la calomnie* 4-5

### **Commentaire des résultats**

La moyenne des interrogations hors programme (8,30) est en légère baisse par rapport à la précédente session (8,78). Les textes hors programme étaient très classiques, même ceux de Lucien, dont la langue et le style sont atticisants. Ces textes n'avaient donc rien de déroutant pour les candidats. Ce sont les textes d'Euripide qui ont donné lieu à la meilleure moyenne (Lysias, 7, Lucien, 8,31, Euripide, 8,90). À propos de ce dernier auteur, le jury a regretté que les candidats, dans leur commentaire, soient peu sensibles à l'aspect proprement théâtral des textes (action, personnage, dramaturgie).

Pour les textes au programme, la moyenne des interrogations confirme l'augmentation notée lors de la précédente session : moyenne 2003, 8,56, moyenne 2004, 9,33, moyenne 2005, 9,36. Une analyse de détail des notes obtenues conduit au commentaire suivant : les candidats avaient manifestement préparé les *Hymnes homériques* (moyenne des interrogations, 10,77) probablement parce que l'interprétation en est difficile, mais ils n'avaient guère préparé Xénophon (moyenne des interrogations, 9,56), sans doute parce que c'est un auteur réputé facile. Les résultats ont donc été décevants. S'il est à la rigueur possible d'improviser sur la traduction des *Helléniques* (et cette hypothèse mériterait discussion), il n'est pas possible d'improviser sur le commentaire, les livres VI et VII étant trop complexes. Les candidats des prochaines sessions devront donc se souvenir que toute œuvre doit être travaillée dans la perspective de la traduction et du commentaire.

### **Conseils généraux** (extraits des rapports des sessions précédentes)

**Lecture.** Avant d'entrer dans le détail de ces deux types d'épreuves, il convient d'alerter les candidats sur leur lecture du texte. C'est elle, en effet, qui donne la première impression à l'auditoire. Or, le jury a été surpris d'entendre tant de candidats butter encore sur les mots, les écorcher, hésiter entre le x et le z, intervertir des lettres (tout le monde n'est pas dyslexique), mal découper les groupes de mots... Lorsqu'ils se répètent, ces incidents donnent la fâcheuse impression que le candidat se contente d'une approximation qui n'augure pas bien de son exigence intellectuelle. D'autres, sans commettre d'erreur véritable, lisent à toute vitesse, comme en se débarrassant d'une formalité et sans donner véritablement l'impression que le

texte a *déjà* du sens en grec. Ces remarques ne sont pas anecdotiques, et veulent attirer l'attention sur le réel malaise qu'il y a à voir un candidat traduire parfois correctement ce qu'il n'a pas su lire. Il convient donc de se préparer soigneusement à cette partie de l'épreuve. Il n'y a pas de honte à travailler son élocution et à se mettre ainsi à l'école d'un Démosthène.

Certains candidats choisissent de prononcer le grec en marquant les accents, ce qui est, *a priori*, une excellente idée puisque c'est là la raison d'être des signes d'accentuation. Mais cette pratique n'est admissible qu'à condition de les marquer à la bonne place□ Si l'on n'est pas sûr de soi, il vaut mieux éviter de s'y lancer, sous peine d'obtenir l'effet inverse de celui recherché.

**Traduction.** Nous rappelons qu'il est hors de question de traduire en procédant, comme le jury l'a vu faire, par vers entiers□ il convient de sélectionner de *petits* groupes de mots, permettant de mettre discrètement en lumière la structure grammaticale de la phrase, et que l'on lit dans l'ordre du texte grec. S'il y a des élisions, la coutume veut qu'on les respecte dans la lecture initiale du texte, mais que l'on restitue la forme complète au moment de procéder à la traduction.

Il est absolument nécessaire de se conformer à cette méthode, qui seule peut montrer les exigences de précision et d'exactitude de la part du candidat. Nous rappellerons aussi que cette pratique ne s'improvise pas, et que le candidat doit consacrer du temps pendant l'année à se préparer au caractère spécifique de cette épreuve orale. Nous rappellerons enfin que le refus de se conformer à cette méthode ne peut qu'indisposer le jury, obligé de reconstituer par lui-même l'analyse que le candidat a dû faire pour parvenir à la traduction qu'il propose, et ayant, en quelque sorte, l'impression de faire le travail à sa place.

Cet exercice, qui requiert des qualités différentes de la version grecque, mérite un entraînement spécifique.

**Commentaire.** L'explication d'un texte hors programme conduit à se reporter nécessairement à l'ensemble de l'œuvre, ne serait-ce que pour situer l'extrait dans l'ensemble de l'œuvre. Un développement n'a pas la même portée s'il se trouve, par exemple, au début d'un dialogue platonicien, ou s'il en constitue les dernières lignes. De même, il est difficile de commenter correctement un passage de tragédie sans avoir vérifié ce qui s'est passé avant, ce qui se passe

après, ou sans avoir été attentif à tel ou tel retour de formule ou d'expression, à la reprise d'un mot dans le vers qui précède l'extrait choisi, etc...

L'épreuve d'explication hors programme ne se prépare donc pas seulement l'année du concours, et teste un *niveau* d'aisance dans la langue comme dans la culture et les institutions grecques. Toutefois, il est également nécessaire de poursuivre tout au long de l'année l'entraînement qui consiste à mobiliser rapidement ces connaissances sur les sujets qui ne sont pas précisément développés dans l'année. Les cours « d'improvisés » sous toutes leurs formes ne sont donc pas une option facultative pour le candidat à l'Agrégation. Les candidats auront enfin tout intérêt à s'entraîner à utiliser les ouvrages généraux mis à leur disposition en salle de préparation

Pour l'explication d'un texte du programme, nous rappelons qu'à ce niveau d'explication, la moindre «*impasse*» sur un auteur est catastrophique et que l'on ne peut se contenter d'approximations. On veillera donc à ne rien laisser dans l'ombre, et surtout pas les passages plus difficiles, ou déterminants dans l'économie de l'œuvre. Si le jury sait bien qu'il est difficile à un agrégatif de se lancer dans de longues lectures sur chacune des œuvres au programme, il peut du moins s'attendre légitimement à ce qu'il ait eu le temps de consulter dans l'année les notes explicatives de la collection des Universités de France sur laquelle il travaille.

**Actio.** De façon générale, on évitera les approximations ou familiarités dans la langue française. On évitera de dire que tel thème est le «*cheval de bataille*» de son auteur, que tel personnage a peur de «*le laisser avoir*», qu'il «*enfonce le clou*», et l'on évitera également les mélanges un peu brutaux de grec et de français («*Cet extrait tend à l'adunaton*»).

Un ultime conseil, qui n'est pas propre à l'épreuve de grec : si le jury a pu souvent saluer le «*professionnalisme*» des meilleurs candidats, prêts à présenter de façon claire et précise un exposé avec la réelle conscience de s'adresser à un auditoire, d'autres semblent ne pas avoir toujours mesuré la situation de parole dans laquelle ils se trouvaient. Si le naturel ou la spontanéité peuvent être de bon ton, la familiarité ne l'est pas. Le jury tient compte de la qualité de l'*actio*, déterminante dans le métier auxquels ils se destinent. On attirera également l'attention des candidats sur l'inconvénient de totalement rédiger leurs notes, qui risque de les

empêcher de moduler leur propos en fonction de l'écoulement du temps et de pénaliser la communication avec ceux auxquels ils s'adressent.

Ces quelques remarques, destinées à préciser les attentes du jury, ne doivent pas masquer la satisfaction qu'il a ressentie devant le niveau général de l'épreuve, et dont il tient à féliciter les candidats. Il a apprécié la qualité réelle de bon nombre de prestations, et a éprouvé un vrai plaisir devant certains de ces *solos* de concours dont il sait ce qu'ils représentent d'espoirs et de labeur. Il souhaite aux candidats déçus de reprendre leur ouvrage avec calme et détermination, et de suivre les autres dans cette école de l'excellence. Si ces quelques lignes contribuaient, non tant à justifier l'échec, qu'à préparer leur réussite future, il en serait heureux.